

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Band: 21/22 (1913)

Heft: 5

Artikel: Le cours de moniteurs-samaritains à Vevey

Autor: Bonto, W.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

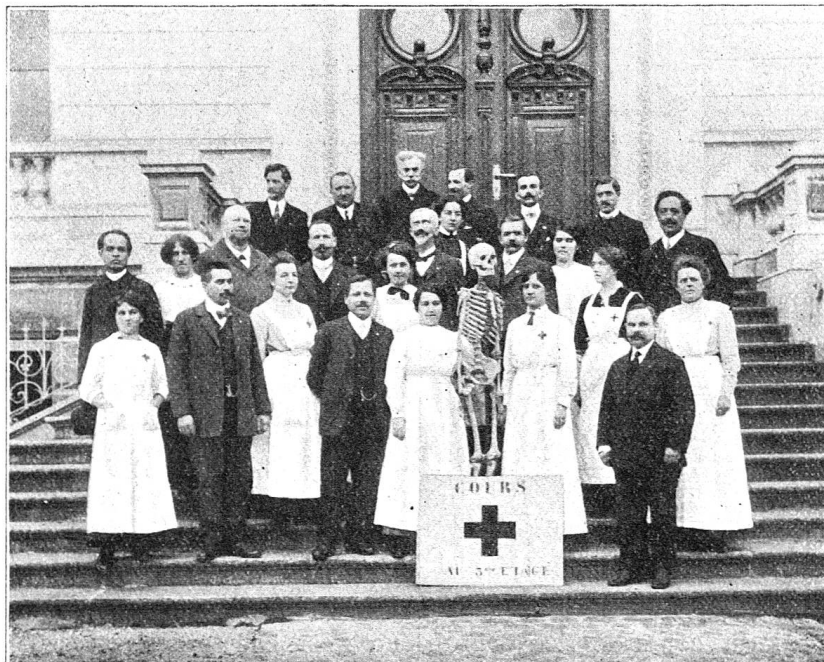
LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page		Page
Le cours de moniteurs-samaritains à Vevey	49	samaritains, Comité central; Avenches, sa-	
Louis Mauler †	65	maritains; St-Aubin (Neuchâtel)	67
Nouvelles de l'activité des sociétés: Chaux-		Samaritains romands, assemblée des délégués	67
de-Fonds, samaritains; Alliance suisse des		Une aubaine	68

Le cours de moniteurs-samaritains à Vevey Impressions et suggestions



1 2 3 4 5 6

Les moniteurs et monitrices du cours de Vevey, groupés autour de „Joseph”

- | | |
|--|------------------------------|
| 1. Adjudant sous-officier Jæger | 4. M. Kocher, trésorier |
| 2. Aug. Seiler, prés. samaritains de Vevey | 5. M. Mayor, secrétaire |
| 3. D ^r R. de la Harpe, directeur du cours | 6. P. Rossel, vice-président |

Lorsque, le 20 février, je reçus l'enveloppe grise du *Schweizerischer Samariterbund* avec le timbre du *Zentralpräsident* et que je vis dans la lettre qu'elle contenait les mots suivants: «...sur la proposition de votre section vous avez été délégué au cours de moniteurs de Vevey», il me sembla que tout d'un coup mon *aura* humaine devenait visible et m'entourait d'un radieux éclat de lumière.

« Sur la proposition de votre section », c'est quelque chose, cela vous rehausse, vous met dans l'élite, vous transforme en élu. Ensuite, pensant à des collègues très zélés qui auraient aimé aller, mais qui ne pouvaient pas quitter leurs occupations, je redevins plus modeste. Et ayant parcouru l'*Ordonnance*, qui accompagnait la lettre flatteuse, ma figure se fit longue et mon *aura* s'éteignit. C'est que je lus ceci à la fin de l'article 6: « Tous les participants doivent, du reste, se préparer à l'avance, et étudier leurs manuels, de façon à arriver bien préparés. » Ces deux mots « du reste » sont délicieux, surtout quand on les lit le 20 et qu'on doit partir le 22.

* * *

Parti un dimanche, j'étais de retour le dimanche suivant, encore pâle d'émotion, les muscles fatigués, une « enfonçure » dans les omoplates à la suite de multiples transports, la langue légèrement voilée et ayant soif, mais gai comme un canari et reconnaissant comme un homme qu'on vient de décorer.

Voulez-vous savoir ce que je rapporte?

1° Deux guides de Vevey que je n'ai pas même eu le temps de regarder.

2° Les notes du cours et des conférences.

3° Les souvenirs des fabriques, à savoir: un paquet de cigares Ormond; un menu Nestlé, où se trouve noté le souper de vendredi soir (entre autres de superbes

tourtes à la Croix-Rouge); une clochette Nestlé (farine lactée) avec en miniature le château de Chillon et un nœud aux couleurs de Vevey: or, azur; une jolie boîte de chocolat, offerte par Peter, Cailler, Kohler S. A.

4° Toute une série de cartes-vue, chantant la situation pittoresque de Vevey.

5° L'inévitable photo; on y voit le directeur du cours, M. le Dr Roger de la Harpe; l'instructeur, M. Jäger; 4 membres du comité responsable, c'est-à-dire le président, le vice-président, le secrétaire et le caissier de la section de Vevey; 10 dames et 9 messieurs, élèves du cours (le délégué romand de Berne était indisposé), et comme Nestor, pâle et insensible, le maigre « Joseph ».

6° Le diplôme de moniteur n° 444, dûment signé par le président et le secrétaire de l'Alliance des samaritains suisses et par le directeur du cours.

7° L'insigne des samaritains de Vevey, que je dois à la générosité de leur président et que j'ai rapporté comme modèle de bon goût. C'est un petit insigne, dont la modestie sied bien à un samaritain.

Cette énumération fera comprendre comment nous avons vu, en quittant Vevey, que le sac de voyage d'un simple samaritain ne suffit pas pour contenir le bagage d'un Moniteur (avec grand *m*).

Somme toute, cette énumération donne un résumé fort clair de nos occupations et de notre entourage; elle forme pour ainsi dire le *squelette* de la semaine veveysanne. Et si j'ajoute, comme éléments de sa *physiologie*: *a*) que nous prenions nos repas en commun; *b*) que jamais on ne s'est contenté de si peu de sommeil; *c*) qu'il fallait grimper 80 marches pour arriver à la salle du cours, descendre 80 marches et en monter 82 autres pour atteindre notre chambre d'hôtel; *d*) qu'on courait tout le temps; *e*) qu'il y avait

toujours quelque chose à écouter, à dé-
placer, à voir, parfois à boire, à mâcher,
à rire, à nous faire trembler, à ficeler, à
hisser, il me semble que vous devriez
être satisfaits d'un rapport aussi succinct
et trahissant autant de combustion. Je
pourrais donc considérer ma tâche comme
close. Mais si je finissais ici, que diraient
alors tous ceux que je n'ai pas encore
nommés ?

Organisation générale.

Un cours de moniteurs ne peut pas
être organisé du jour au lendemain. Pour
qu'il réussisse, il faut une longue prépa-
ration et la collaboration de plusieurs
groupements et personnes. Tout cela est
régulé par une *Ordonnance concernant les
cours de moniteurs-samaritains*, publiée
en 1909 par la Société suisse de la Croix-
Rouge et l'Alliance des samaritains suisses.
En lisant ces noms, on voit immédiate-
ment qu'un pareil cours est patronné par
ces deux puissantes organisations, dont
l'une a été comparée à la tête et l'autre
aux bras du secourisme suisse. C'est à
elles qu'incombe la surveillance générale
du cours, ce sont elles qui paient la plus
grande partie des frais, c'est devant leurs
représentants que l'examen final a lieu.

Le Comité central de l'Alliance confie
la direction du cours à une section; le
comité de cette section est responsable
de la bonne marche du cours. Les délégués
romands de l'Alliance, réunis en no-
vembre 1913 à Lausanne, avaient choisi
Vevey comme lieu du cours. Le Comité
central, en ratifiant ce choix, avait fixé
le cours du lundi 23 au samedi 28 fé-
vrier 1914. Le but du cours, le 3^e dans
la Suisse romande, était la formation de
moniteurs et monitrices de langue fran-
çaise, et d'arriver, par leur intermédiaire,
à un enseignement analogue des samari-
tains, à une certaine uniformité et à

l'harmonie dans l'œuvre samaritaine. —
Pendant un cours de samaritains, l'ins-
truction théorique doit être donnée par
un médecin et l'instruction pratique par
un moniteur. Les mêmes prescriptions
valent pour un cours de moniteurs, mais
l'*Ordonnance* précitée ajoute que le méde-
cin doit être « expert en cours de samari-
tains » et le moniteur un instructeur des
troupes du service de santé. Cela explique
le charme et l'intérêt de nous trouver,
pendant une semaine, dans l'auditoire du
D^r de la Harpe, président de la section
de Vevey de la Croix-Rouge, et *sous les
ordres* de l'adjudant-instructeur Jæger,
qui était venu de Bâle.

Le plan d'étude, qui est très chargé,
comporte 7 heures de cours par jour, et
cela pendant 5 jours; le 6^e jour, le samedi,
est réservé à l'examen. Voici le détail:
pansements 6 heures, hémostase 2, frac-
tures 3, transports 6, visite d'un hôpi-
tal 1 (total des heures dédiées à la pra-
tique 18); heures du docteur 8, confé-
rences 3, explication d'un programme
d'instruction pour une Société de samari-
tains 1 (total des heures théoriques 12);
répétitions (pratique ou théorie) 5. On
remarque la grande place, donnée à la
pratique. Est-ce que nous avons employé
le nombre d'heures indiqué pour chaque
rubrique? Je ne saurais vous le dire. Je
sais que nous avons parcouru tout ce
que le plan mentionne et que nous avons
travaillé plus de 35 heures, sans compter
les divertissements.

Le plan d'étude laisse une certaine
latitude à la direction, et le D^r de la Harpe
en a profité, en s'attribuant les premières
2 heures de chaque jour, ce qui était
agréable pour les élèves, et en plaçant à
deux reprises la conférence après le souper,
pour ne pas abuser du temps des méde-
cins-conférenciers qui devaient venir d'une
autre ville.

Une journée se passait ainsi: D'abord de 8 à 10, deux heures du docteur. Ensuite deux heures de pratique. Dîner, suivi de promenade ou de repos. A 2 h., deux autres heures de pratique. Ces dernières commençaient toujours par un peu de théorie de M. Jæger. A 4 h. ou plus tard, la conférence d'une heure. Ces sept heures consécutives n'étaient nullement commodes, parce que la majorité des participants n'avait pas l'habitude d'étudier d'une façon aussi suivie.

La conférence se rapportait à des sujets très vastes. L'idée de terminer la journée par une conférence, à donner par un docteur (le plan d'étude exige ce titre pour le conférencier), m'a chaque fois laissé rêveur. Cela me semblait la dégradation après l'avancement, l'humiliation après l'exaltation. C'était comme si l'on nous chantait:

Petit samaritain,
Sache-le bien:
Tu ne sais rien (*bis*),
Petit samaritain.

A coup sûr, il y a du vrai dans une conception pareille. Réjouissons-nous d'avoir des philosophes à Olten et à Berne.

Les avantages de Vevey.

Quand on va à Vevey pour y promener son ennui de *globe-trotter* le long des quais, on voit tout en gris. Nous, servant un idéal, un des rares qui soient capables d'enthousiasmer tous les peuples, avons vu tout en rose.

On aurait difficilement pu choisir mieux. Il y a, dans d'autres endroits, un docteur capable et tout indiqué, ou une section nombreuse avec un président énergique, ou bien une population sympathisante, ou encore une situation géographique privilégiée, à Vevey tous ces avantages se trouvaient réunis.

Le syndic lui-même, M. Eug. Couvreu, nous a prouvé que de tous temps le nom de «samaritain» était sympathique aux cœurs des Veveysans. Il a trouvé dans des documents poussiéreux que, déjà au XIV^e siècle (en 1386) une maison de secours portait le nom de *Samaritaine*. Cinq siècles plus tard le même nom, mis au masculin, fut donné aux deux hôpitaux de Vevey.

L'œuvre secouriste y est bien vue. Les autorités l'apprécient et font bon accueil aux demandes de locaux. Toutes les classes semblent représentées dans les rangs des samaritains, à l'encontre d'autres villes de la Suisse romande, où le nombre des participants bourgeois est trop restreint. Beaucoup de dames sont samaritaines, entre autres la fille du préfet.

Réunir dans un milieu aussi favorable de futurs moniteurs, créera non seulement des liens personnels, mais augmentera encore leur croyance à la vitalité et à l'avenir de leur œuvre.

Arrivant à la question du logement, je suis forcé de nommer les membres du Comité de la section veveysanne. Qu'ils le veuillent ou non («tous y passent»), j'ai l'honneur de vous présenter: M. Seiler, président, dans ses moments militaires gradé des troupes sanitaires et pour nous un véritable, quoique jeune, père de famille; M. Kocher, caissier, doyen d'âge du Comité; M. Rossel, vice-président, celui qui à l'examen de Neuchâtel en 1911 a été nommé un «moniteur d'avenir»; M. Mayor, secrétaire, homme de plume, celui qui aurait dû écrire ce rapport, si «on» n'avait pas eu la malencontreuse idée d'en charger votre humble serviteur. Tous les quatre ont été aux petits soins pour nous, et chacun, dans la mesure de son pouvoir exécutif, a contribué à la bonne marche du cours.

Les repas, toujours d'après l'*Ordonnance*, devaient être pris en commun. Pour nous procurer une table excellente, le Comité nous a fait manger à l'*Hôtel des Familles*, qui fait, pour ainsi dire, partie de la gare. Nous y étions tout de suite, après notre arrivée dans la soirée de dimanche 22 février. C'est là aussi que le Comité a trouvé moyen de loger l'instructeur et 16 participants; 4 élèves de Vevey et environs logeaient chez eux, mais mangeaient avec nous. Cette combinaison nous épargna de nombreuses allées et venues en ville. Seulement il a fallu nous serrer; on était généralement à deux dans une chambre, p. ex. les représentants de Neuchâtel, mais il y a eu une chambre avec 3 samaritains et une autre avec 3 samaritaines.

L'*Hôtel des Familles* fait partie de l'Alliance des hospices chrétiens. On n'y danse pas, on n'y joue pas aux cartes, mais on y mange bien et gaiement, et l'hôtel, quoique tout rempli, est d'une tranquillité étonnante. Notons en passant les frais (officiels) du cours: finance d'inscription 5 fr.; logement et pension pendant 6 jours, 18 fr. (c'était vraiment un prix de faveur.)

La salle à manger est spacieuse et coquette, elle possède des boiseries et un joli plafond dont on voit les solives. Nous prenions nos repas au milieu d'un fort contingent d'hôtes étrangers, bien plus graves que nous; ils occupaient les deux tables extérieures, tandis que celle du milieu était réservée aux A. S. S.

Le cours a eu lieu au Musée Jenisch qui se trouve à quelques centaines de pas de l'*Hôtel des Familles* et qui a comme vis-à-vis une pittoresque église russe, sortant d'un bosquet de verdure.

Si vous vous imaginez que nous avons eu le temps de visiter soit ce musée, dont Vevey est redevable à la générosité d'une dame de Hambourg, soit cette

église, vous vous trompez. Pendant plusieurs jours même j'ai trouvé que le musée avait une bien vilaine façade et je n'en ai rien dit pour ne pas froisser nos amis veveysans. Il a fallu la photographie pour me tirer de l'erreur et me prouver que le musée possédait non seulement une belle façade, mais encore un escalier monumental. Seulement toute cette splendeur se trouve de l'autre côté du bâtiment et je n'avais jamais poussé une pointe jusque-là.

La municipalité avait gracieusement mis à notre disposition une salle qui sert habituellement à des expositions de peinture. La lumière y était bonne et il y avait moyen de l'aérer. En outre, cette salle symbolisait bien nos aspirations, car elle se trouvait très haut, sous le toit (80 marches). Cela nous a donné du jarret et nous a fait découvrir que ce ne sont pas les brancardiers qui ont inventé les maisons à quatre étages.

Au fond contre le mur le drapeau de la Croix-Rouge qui se prête tant à la décoration d'une salle, tandis que son renversé, le drapeau suisse, fait mieux dehors, en se détachant sur des sapins ou un feuillage vert. Un petit drapeau de la Croix-Rouge contre la table qui servait de pupitre au docteur. Des parois mobiles et des cimaises, habitués à se voir ornées de tableaux, se contentaient de porter de modestes images, illustrant le corps, les accidents.

Comme reste de l'inventaire: plusieurs tables et une multitude de chaises que nous avons placées de façon à former 2 rangées, dont la première fut celle des dames; 2 malles-pansement; 1 porte-manteau; 4 brancards pliés; des lattes pour attelles, des couvertures; 2 bancs capitonnés pour le public.

Comme chef de tous ces objets inanimés, un beau « Joseph » de Berne, plus élégant,

paraît-il, que celui qui vient pour les cours des samaritains. « Joseph » se tenait un peu raide, mais superbe de philosophie, dans un coin, non loin de son cercueil qu'il a l'habitude de traîner avec lui.

Participants et participation.

Nous étions 20, quoique l'*Ordonnance* ne permette que 15 élèves. Il paraît qu'on avait reçu 30 inscriptions; pour ne pas être cruel, on a dépassé le maximum réglementaire.

Ces 20 personnes représentaient 15 sections romandes. Cela faisait involontairement penser à 15 docteurs, car tout le monde sait qu'un cours de samaritains doit être donné sous la direction d'un médecin. Pensons un moment à toute la Suisse et nous verrons alors 360 sociétés de samaritains, ayant derrière elle 360 docteurs. Si le nombre de nos sociétés est imposant, c'est parce que d'un côté les samaritains sont nécessaires et que de l'autre la Suisse compte bon nombre de médecins désintéressés.

La Suisse avec sa conformation accidentée qui crée des coins et des recoins isolés à l'infini, avec ses Alpes, ses lacs et ses fabriques, avec une population dont chacun est militaire et chacune parente ou alliée de militaire, un tel pays doit nécessairement, plus que tout autre, s'intéresser à ce qui a trait aux accidents et aux blessures. Voilà pourquoi le secourisme fleurit chez nous, voilà pourquoi tant de médecins clairvoyants nous prêtent leur aide désintéressée. Les médecins qui dirigent des cours de samaritains ne reçoivent pas d'honoraires. Ce sacrifice de la part d'hommes dont les heures sont précieuses nous est hautement sympathique. Qu'on me permette donc d'exprimer ici la reconnaissance émue de toutes les samaritaines et de tous les samaritains suisses à « nos » docteurs.

On nous disait quelquefois que nous avions été « triés sur le volet ». Vu la présence d'ironistes à Vevey, cette assertion m'a toujours mis dans une douce gaieté. Je ne veux toutefois pas nier que notre groupe ait été d'une assiduité exemplaire et que quelques-uns d'entre nous soient arrivés bien préparés. Ainsi une demoiselle, féministe prononcée et adverse irréductible de la convention du Gothard, avait suivi le cours ordinaire et le cours n° 2 (soins aux malades); une autre demoiselle avait pris pas moins de deux cours de la Croix-Rouge et deux de samaritains; un monsieur, qui nous a souvent servi de modèle par ses explications précises, pouvait prouver par les signatures collectionnées qu'il avait également assisté à quatre cours, dont quelques-uns donnés en allemand. Un petit Vaudois, avec qui j'ai souvent eu le plaisir de travailler, savait fort bien le comment et le pourquoi de ce qu'il faisait. Une aimable Neuchâteloise, très sûre de sa personne, avait déjà savamment fonctionné comme monitrice.

Le Léman nous avait envoyé un sauveur, samaritain très fort et très habile, véritable colosse, pesant 95 kilos, dont le transport d'après l'exercice 8 demandait un quatrième porteur, non prévu par le *Manuel*. Tout aussi bon qu'il était grand, il a souvent prêté main forte aux transports, restés en détresse sur l'escalier. Comme pendant, du côté dames, au point de vue de la musculature et non pas du poids, une demoiselle qui a traversé à la nage le lac de Neuchâtel et le Léman. La Dent de Vaulion nous avait délégué une jeune fille qui, tout en sachant son *Guide du Samaritain* et son *Manuel* comme n'importe qui, aurait bien aimé danser.... En voilà une qui dorénavant doit avoir une dent contre les hospices chrétiens.

Nommons encore un samaritain qui en 1906, comme président de section, a reçu à St-Imier le premier cours de moniteurs romands, et n'oublions pas de mentionner que la moitié des participants, soit 10, appartenait au sexe non votant. Je ne peux pas non plus taire la présence de deux personnes étrangères qui font partie de deux sections romandes, en qualité de samaritaine et de samaritain. Ils étaient de ceux qui furent les plus charmés et les plus reconnaissants de la semaine veveysanne. Ils m'ont expressément chargé de vous dire cela, ainsi que toute leur gratitude. Vous voyez que la Croix-Rouge est un emblème vraiment international.

Pour finir je vais citer l'opinion de l'élève le plus âgé: « Nous étions d'une harmonie parfaite, il y avait là des dames et des messieurs, et des gens très différents, appartenant à toutes les classes, mais il n'y a eu aucune dissonance. Ah, qu'on était bien là! »

L'enseignement du docteur.

Toutes les heures du cours additionnées, on arrive à 40 environ, c'est-à-dire le nombre d'un cours de samaritains. Mais tandis que là un docteur dispose de 20 heures pour son enseignement, notre docteur n'avait que 11 heures à lui. S'il avait voulu traiter en détail tout ce que nous avons déjà appris auparavant, il aurait été sûr de ne pas réussir. Le docteur de la Harpe nous a fait comprendre cela et, dès le commencement, s'était donné un autre but: celui de parcourir rapidement avec nous l'anatomie et la physiologie, pour autant qu'elles regardent un samaritain, et avant tout de faire de nous de bons moniteurs.

Pour la réalisation du second point, le docteur a fait deux choses: a) il a appelé chaque élève devant la classe et lui a fait enseigner une partie de la théorie;

b) il nous a inculqué quelques principes pédagogiques. Si je ne me trompe pas, le docteur de la Harpe a fourni ici du nouveau, car l'*Ordonnance* prévoit bien de faire donner par les futurs moniteurs des leçons de pansement et de transport, mais pas de leur faire donner l'instruction théorique. Pourquoi le docteur a-t-il procédé ainsi? Il avait pourtant souligné que, dans un cours de samaritains, la théorie doit rester réservée au médecin. Les prescriptions ne laissent pas de doute sous ce rapport; la pratique de longues années a prouvé leur bien-fondé. Sans doute, mais il peut arriver que le médecin est empêché, et dans ce cas un bon moniteur ne doit pas craindre de le remplacer *exceptionnellement*. De plus, en nous appelant devant le tableau noir, le docteur avait l'occasion de se rendre compte des points qui nous étaient restés obscurs et de nos défaillances comme instructeur, ce à quoi il remédia par ses explications et le développement de ses principes pédagogiques.

Le docteur de Marval, qui a dirigé le cours de moniteurs à Neuchâtel (1911), n'avait pas été content de l'examen; il avait senti qu'il avait donné trop de lui-même et qu'il n'avait pas assez fait parler les élèves. Cette expérience engagea d'autant plus M. de la Harpe à essayer une innovation.

Avons-nous été brillants en donnant nos petits bouts de leçon? Je n'oserais pas le prétendre, mais nous fûmes au moins courageux. Ce qui n'a pas empêché ceux qui étaient en sûreté, derrière leurs tables, de reconnaître parfois les signes diagnostiques du *tremor omnium membrorum*, une maladie étrange et troublante.

* * *

Je ne résiste pas à la tentation de résumer les quelques principes pédago-

giques que nous devons au docteur de la Harpe et dont tous les moniteurs pourront profiter.

1° On doit avoir compris ce que l'on enseigne.

2° Il ne suffit pas pour un moniteur de savoir faire, il faut savoir expliquer.

3° Allez dans vos explications du simple au composé.

4° Cherchez à connaître les besoins de vos auditeurs, ce qui sera assez difficile, les samaritains étant de conditions différentes.

5° Soyez très clairs. Exigez aussi de vos élèves d'être clairs. (Ne tolérez pas qu'à la question: « Qu'est-ce que c'est un triangle? » on réponde p. ex. par: « Un triangle c'est quand on veut faire vite. »)

6° Méfiez-vous de votre mémoire et de celle de vos élèves. Adressez-vous au raisonnement. (Ce que l'on a saisi par le raisonnement, est votre propriété, ne vous quittera plus. Ce que l'on a appris par cœur, vous échappera; peut-être déjà sur l'escalier, en tout cas d'ici trois semaines.)

7° En parcourant le manuel avec vos élèves, vous rencontrerez des passages difficiles, que vous aurez soin d'expliquer.

8° Expliquez surtout les mots *typiques*, empruntés à d'autres domaines du savoir humain: colonne, voûte, boîte crânienne, cage thoracique. (Pourquoi dit-on « colonne » vertébrale? Une colonne dans l'architecture soutient un édifice; la colonne vertébrale soutient le corps. Pourquoi « boîte » crânienne? Parce qu'elle a une cavité, où l'on peut mettre quelque chose. Tout cela paraît fort simple, mais si vous oubliez d'indiquer l'élément commun qui a amené la comparaison, l'élève perdra le fil de ses idées, s'embrouillera.)

9° Il est bon, à cause des absences possibles, de commencer par la répétition de ce que l'on a fait dans la dernière leçon.

10° Soyez de toute sévérité envers vos élèves, et exigez que toute absence prévue par un élève soit annoncée. S'il y a des élèves qui viennent à contre-cœur, dites-leur de ne pas se déranger et de rester chez eux.

11° Ne posez pas des questions à piège. Ne faites pas parade de votre science, efforcez-vous plutôt à faire ressortir la science de vos élèves.

12° Servez-vous d'une comparaison, si cela peut faciliter la compréhension. (Ainsi il est tout indiqué de comparer le cerveau avec un bureau téléphonique, le diaphragme avec un parapluie ouvert, etc. Ce n'est peut-être pas de la haute science, mais cela frappe. Grâce à ces comparaisons, l'élève se rappellera plus facilement les fonctions des divers organes.)

* * *

Tout en nous laissant donner la leçon, le docteur de la Harpe intervenait de temps à autre, mais je n'entreprendrai pas de résumer complètement cette partie de son enseignement. Il a, pour la connaissance du corps humain, commenté les deux livres déjà nommés, dont chaque participant devait être muni; mais fort souvent, entraîné par le sujet, il se laissa aller et nous fit de courtes descriptions, agréables à entendre et assimilables sans trop de peine. C'est un plaisir du secourisme, et non des moindres, que d'être mis en contact avec des universitaires, doublés d'hommes d'action. Leur enseignement n'aura pas la sécheresse qui caractérise celui d'autres universitaires, dont les études, par trop livresques, ont abouti à une érudition unilatérale qui n'arrive pas à se transmettre et encore moins à enflammer.

Le docteur s'est donné du mal à nous faire comprendre ce que c'est une *articulation*, parce qu'il y en a une en jeu

dans la plupart des cas, où les samaritains sont appelés. Il nous fit voir, à l'aide d'une pièce anatomique de l'articulation du pied, comment les ligaments empêchent le déplacement des os, comment ils permettent le mouvement normal et s'opposent à un mouvement anormal. Il insista sur la différence entre une luxation et une entorse. Dans une *entorse*, les ligaments subiront une extension violente, seront distendus, mais après la distorsion les os reprendront leur place normale. Dans une *luxation*, qu'on pourrait nommer une entorse poussée à un degré plus avancé, les os ne rentrent pas dans leur position normale.

Il faut se méfier d'une *entorse du poignet*. Elle survient rarement seule, est presque toujours accompagnée d'une fracture du radius (fracture indirecte, fracture par arrachement). A ce propos, le docteur ne nous a pas épargné la « gaffe » d'un samaritain qui a massé une entorse du poignet. (Le massage n'est pas de notre domaine. Nos sociétés pourraient faire broder à l'intérieur de nos sacoches : *Vous avez à secourir, non à soigner.*)

L'os ressemble à la pierre, résiste des siècles à la décomposition. Pour donner une idée combien solides sont nos *crânes*, le docteur nous raconta que dans le Jura bernois il avait eu des crânes à réparer chaque samedi soir et chaque dimanche. C'est extraordinaire ce que la voûte crânienne peut supporter ! Après de multiples coups de gourdin, dont l'emploi est là-bas de toute élégance, il ne reste rien de la peau, mais l'os reste indemne.

Comme illustration de la différence entre les *nerfs moteurs* et les *nerfs sensibles*, le docteur nous a fait la démonstration d'un ouvrier qui ne pouvait pas relever sa main gauche. Il ne s'agissait pas d'une atrophie des muscles, mais d'une paralysie partielle du bras, laquelle

existait depuis trois jours. Les muscles de la face dorsale du bras ne fonctionnaient plus, parce que le nerf qui va les innover avait été lésé. L'ordre, donné par le cerveau, de faire un mouvement n'était plus transmis. Le nerf sensible du bras, par contre, était indemne, car le jeune homme réagissait à des piqûres d'épingle. S'étant endormi le dimanche après-midi sur son bras, la tête du dormeur a dû écraser le nerf moteur, ce qui expliquerait l'accident.

Une *fracture de la colonne vertébrale* arrive encore souvent dans les fermes, où le travail oblige le paysan de travailler au grenier, de grimper sur une meule ou sur un arbre. Cette fracture occasionne une paralysie des deux côtés. Le transport est dans ce cas excessivement délicat. Si l'on se trouve en présence d'un homme qui vient de faire une chute et qui dit qu'il aimerait se lever, mais qu'il ne peut pas, parce que les jambes lui refusent leur service, on pourra conclure à une fracture de la colonne.

Notre cours a été des plus instructifs sous ce rapport, car après la théorie nous eûmes (je ne puis pas dire le plaisir) la douleur de voir à l'hôpital un malade avec une paralysie des membres inférieurs à la suite d'une pareille fracture. Il est au lit depuis mars 1912. Ses jambes ont pris une forme monstrueuse, éléphantine; ça fait mal d'y penser. L'immobilité prolongée a provoqué un *décubitus* énorme; il y a même eu des os du sacrum qui sont tombés tout seuls. Pendant l'examen nous vîmes encore exécuter dans tous ses détails le transport qui se rapporte à cette fracture. (Si je ne me trompe pas, aucun de nos deux livres ne parle en détail de ce transport, lacune qui devrait être comblée.)

Le manuel dit qu'une inflammation est reconnue aux symptômes suivants : tumeur, rougeur, chaleur, douleur. On a mis

« tumeur » pour la rime, on fait mieux de dire: enflure. (En latin on dit: *tumor*, *rubor*, *calor*, *dolor*, ce qui se martèle dans la tête.) C'est le thermomètre surtout qui trahit la présence d'une inflammation. On peut noter graphiquement la marche d'une maladie, grâce aux feuilles de température; le docteur nous les a expliquées lors de notre visite à l'hôpital des enfants.

Notons encore que le docteur nous parla de la digestion; des fonctions de la bile et de la rate; qu'il expliqua brièvement comment on fait, dans la salle d'opération, une transplantation d'après Kirschner. D'autres sujets traités sont: le *delirium tremens* ou délire des alcooliques, l'asepsie et l'antisepsie, le traitement des plaies. Ce que le docteur a dit sur ce traitement est de la dernière importance pour tous les samaritains, c'est pourquoi on le retrouvera ci-après sous l'en-tête: La bonne parole.

* * *

C'est jeudi que, guidés par le docteur de la Harpe, nous avons fait la visite obligatoire à un hôpital; elle a duré plus d'une heure. L'hôpital s'appelle *le Samaritain*; une partie sert aux enfants, une autre aux hommes. Chez les hommes nous avons vu ce condamné à mort (fracture de la colonne); chose curieuse, son moral ne semblait pas atteint: il lisait son journal quand nous sommes entrés, et se prêta de bonne grâce à notre désir de savoir. En outre nous avons vu des applications d'un poids à extension, entre autres pour le traitement d'une fracture du fémur. A la fin, le docteur nous mena à la salle d'opération et nous fit voir à quoi servent les meubles et les objets qui s'y trouvent.

Le clou de notre cours fut certes la démonstration de l'appareil Röntgen. Un

mot s'impose pour caractériser l'effet que nous firent les rayons X, ce fut fantasmagorique! Le docteur voulut nous montrer le corps d'un des petits en traitement; l'enfant, qui avait déjà subi une opération, eut une telle frayeur de tout l'apparat, qu'il ne se mit pas à crier, mais à hurler. Ce fut drôle et lamentable à la fois. Naturellement le docteur renvoya l'enfant. Là-dessus M^{lle} del V. se plaça entre l'appareil et le châssis; grâce à cette obligeance nous pûmes voir une cage thoracique, qui avait ceci de mystérieux qu'on y voyait le cœur qui battait et le diaphragme qui montait et descendait. Notre samaritain-sauveteur, en tenant son avant-bras vigoureux au-dessus de celui de la demoiselle, nous permit de comparer son radius et cubitus avec les mêmes os de sa voisine.

Le docteur prit encore la radiographie d'une main; avant de quitter l'hôpital, on put nous montrer le négatif, où l'on voyait, en plus de l'ossature, l'ombre d'une bague. Plusieurs négatifs d'un intérêt palpitant (une fracture, réparée avec un fil d'argent; les taches noires dans la poitrine d'une femme tuberculeuse; l'humérus d'un tuberculeux, la tête de l'os était sain, mais le haut rongé) nous firent comprendre le rôle que l'invention de Röntgen joue dans l'examen du corps et surtout dans les interventions chirurgicales.

* * *

Comment voulez-vous que je décrive cette salle d'enfants malades, dans l'hôpital de Vevey, pendant que je suis assis tranquillement dans ma chambre de travail? Les plein-airistes ont renouvelé la peinture en allant travailler dehors, dans le milieu même qu'ils voulaient peindre. En les imitant, je devrais retourner dans cette salle, étudier sur place l'architecture et les effets de lumière, demander les

noms exacts de tous les objets, revoir les couleurs et les noter, retenir l'impression générale, peindre ces têtes de petits.

Oui peindre, oui faire un tableau... J'ai beaucoup vu à Vevey, trop vu pour le reproduire autrement que par des esquisses, mais quand je pense à ces enfants, dans leurs lits, je les vois en tableau, et je voudrais pouvoir dire comme le Corrège: « Et moi aussi, je suis peintre. » Car ayant eu l'émotion, et de plus en possession de la technique, je ferais un ouvrage qui toucherait, un tableau poignant!

Ces têtes d'enfant, tantôt grandes, tantôt petites, mais toutes pâles ou blêmes, mais toutes avec de grands grands yeux, qui vous fixent et vous percent le cœur, parce qu'ils semblent demander: « Pourquoi devons-nous souffrir? » et que vous ne savez que répondre. J'ai de nouveau cette sensation pénible dans la gorge, cette difficulté de déglutir, je voudrais m'en aller, fuir cette misère...

Il doit y avoir des peintres qui étudient dans les hôpitaux, les ambulances, la salle d'opération, comme d'autres s'emballent pour des soldats, des chevaux, des batailles. Qu'alors un d'eux vienne et fasse ce que je ne puis faire. A chacun sa tâche.

Ce que je peux faire encore, puisque je suis chargé du compte rendu, c'est de copier mes notes crayonnées. Les voici:

« L'hôpital est très propre. Ces enfants ont l'air d'être bien soignés. Ils ont la vue sur un jardin avec des arbres qui bougent. En faisant un petit mouvement, on change un lit en voiture. Le lit peut alors être roulé dans une belle et vaste salle de jeux, où il y a un piano et, chose amusante, un parc-enfants sur roulettes, dans lequel on met les tout petits pour qu'ils ne se fassent pas mal en tombant. Le jardin est plus bas que

l'hôpital; la communication se fait par une pente et non par un escalier, pour qu'on puisse rouler les lits au jardin. Tout en haut, plus près de l'air et du soleil, nous avons vu un petit avec la carie des os, à la suite de tuberculose. Il y a des chambres pour les enfants, atteints de diphtérie... L'hôpital a été fondé par des parents malheureux, après avoir perdu un enfant. Tout cela est bien triste. »

En quittant l'hôpital, notre collègue P. B. voulut remercier la sœur directrice, au nom de tous. Il le fit, mais ne fut guère éloquent; il ne sortit ses mots que difficilement; nous étions tous émus, notre émotion alla en grandissant, un peu plus et nous aurions pleuré. C'est que P. B. a des enfants, et un père ne peut pas pérorer, quand il vient de voir des enfants malades.

* * *

M. Opper, mon collègue de Neuchâtel, en se révélant orateur, a dit dans son discours qu'il était « bon de faire ressortir les qualités des personnes qui s'occupent de nous, car cela nous les rattache avec plus de force ». J'espère l'avoir fait pour le docteur de la Harpe. Celui-ci s'intéressait visiblement à nous; il faisait tout pour rendre son enseignement vivant et efficace; même en dehors de ses leçons, il trouvait moyen, tout en courant et parfois entre deux visites, de nous rejoindre et de nous procurer une distraction. Bref, les participants lui doivent énormément et peuvent se féliciter de l'avoir eu comme directeur du cours.

Les conférences.

Trois médecins du dehors nous ont fait des conférences que je ne pourrai qu'effleurer.

Lundi, le D^r Guisan, de Lausanne, nous parla sur *La tuberculose et le secourisme*. Sa conférence fut d'une documentation très riche; on aimerait avoir quelques-unes de ses photos et beaucoup de ses graphiques dans une brochure. Je ne retiens ici que ce qui m'a frappé le plus: 1° Le nombre des victimes de la guerre, que l'Allemagne a perdues en 1870/71, a été inférieur à celui des victimes de la tuberculose, pendant le même espace de temps. 2° En Suisse, le budget de la tuberculose est chaque année beaucoup plus grand que celui de l'armée (proportion de 3 à 1, si je me rappelle bien). Voilà des faits qu'on devrait faire savoir au grand public le jour avant la vente de la « petite fleur ».

Mardi, le D^r Vuilleumier, de Territet, nous donna une conférence sur *Les maladies infectieuses, leur traitement et leur prophylaxie* et nous enseigna que deux choses sont nécessaires pour qu'une pareille maladie fasse éclosion: le bacille et le terrain. L'homme peut diminuer les chances d'être atteint en vivant sainement et hygiéniquement.

Vendredi soir, le D^r de Marval, de Neuchâtel, nous traça *L'origine et le développement de l'œuvre internationale de la Croix-Rouge*. Il nous rappela le nom de « l'homme en blanc »: Henri Dunant, et nous lut des extraits de la célèbre brochure: *Un Souvenir de Solferino*. La fondation de la Croix-Rouge suisse, quoique sous un autre nom, date de 1866. Le premier cours de samaritains fut seulement donné en 1884, par le D^r Robert Vogt, à Berne. L'orateur finit en nous exposant la différence entre la Croix-Rouge et l'Alliance des samaritains. (Puisque la brochure de Dunant est devenue très rare et que 1914 est le cinquantième anniversaire de la signature de la Convention de Genève, 22 août 1864, la Croix-Rouge suisse ferait bien en la faisant réimprimer.)

M. Seiler, président de la section de Vevey, prit sur lui l'explication d'un programme de travail pour une société de samaritains. Cela nous permit d'élaborer ensuite un programme, le seul travail écrit, que l'*Ordonnance* exige des candidats-moniteurs. Ce travail, exécuté à des heures indues (à minuit p. ex.), a produit 20 programmes, l'un plus brillant que l'autre. Si nos sociétés n'introduisent pas des innovations, ce ne sera pas notre faute. (M. Seiler ne pourrait-il pas publier des extraits de ces 20 programmes?)

L'enseignement de l'instructeur.

Les « pékins » s'imaginent que quelqu'un du Service de santé se rapproche d'eux, n'est pas un vrai soldat et ne saurait l'être. Comme ils se trompent, comme on pourrait citer de nombreux exemples du contraire! Essayons d'en citer un.

M. Jæger, adjudant-instructeur, fait partie des troupes sanitaires depuis de longues années; le petit *Manuel* bleu n'a plus de secrets pour lui; il est à cheval sur tout ce qui regarde le service de santé.

Si le docteur nous dit qu'un étudiant en médecine apprend à penser en médecin (*medizinisch denken*) et que nous devrions penser en samaritain, notre instructeur nous apprend à penser et surtout à panser en militaire, c'est-à-dire sans hésitation, avec ordre, et énergiquement.

Il s'exprimait militairement; ne disait pas, comme nous autres de Neuchâtel: « le docteur de Marval », mais: « le colonel de Marval ». Il nous apprendit que l'attelle Schnyder n'avait pas été combinée par le premier venu, mais par un ancien médecin en chef de l'armée; qu'avant de porter un fusil d'un blessé, on ne devait pas oublier d'« assurer l'arme! »; que la cartouche de pansement de l'armée possède deux compresses, l'une pour l'entrée et l'autre pour la sortie de la balle; que

le cheval gauche d'une voiture de réquisition peut ne pas aimer le drapeau de la Croix-Rouge, dont il sent l'ondolement sur sa croupe, et que dans ce cas on doit prendre le drapeau et le lui tenir sous les naseaux, pour qu'il s'y habitue.

Ses pansements, qu'il exécutait avec amour et d'une main exercée, étaient non seulement solides, mais beaux. Ses *nœuds de maçon, d'artificier, de batelier* étaient noués avec une vitesse et une habileté étonnantes. Bref, il fait les pansements mieux qu'une sœur, les nœuds mieux qu'un pontonnier. Et si d'autres rêvent plaie et bosse, il rêve pansement et compresse.

L'adjudant Jæger à Bâle ne serait pas précisément commode pour les recrues, M. Jæger à Vevey fut un parfait galant homme qui sut s'adapter à l'autre milieu et tenir compte de la présence de dames. Ainsi, sans leur demande expresse, il ne les aurait pas employées pour les transports. Mais elles y tenaient, et M. Jæger céda. Un après-midi on aurait pu les voir, cachées par deux parois mobiles, en train de « lever » et de « poser » leurs prochaines. On aurait pu voir cela, si l'on avait osé. Mais on n'osait pas. Du reste, on les entendait.

M. Jæger parcourut avec nous tout le matériel de pansement. D'abord les bandes (*globe, godets, renversés*, emploi du *dévidoir*), les triangles (comment on les plie en *cravate* et pour l'emballage), les quadrangles, les cartouches de pansement. Ensuite la gaze, la ouate dégraissée ou *hydrophile*, la ouate non dégraissée, la laine de bois, l'étaupe; le leucoplaste ou *sparadrap blanc*; les diverses sortes d'attelles, et en dernier lieu le plâtre et les attelles plâtrées.

Pour l'application nous fûmes divisés en groupes de deux; chaque groupe reçut une tâche. Celui qui exécutait, devait expliquer à l'autre ce qu'il faisait. De

cette manière nous avons répété l'emploi des bandes et des cartouches, de la cravate et de la fronde, de la petite et de la grande écharpe, du triangle déplié et du quadrangle, et la fixation au moyen d'*imperdables*. (Lorsque M^{lle} X. était chef du matériel, elle réclama à grands cris trois *imperdables* perdus, et nous tous dûmes les chercher un quart d'heure durant.) Le pansement fini, on appelait l'instructeur qui venait faire sa critique et qui, je vous le garantis, voyait tout. Celui qui avait pansé (et non pas le blessé) défaisait le pansement, car c'est aussi un exercice. Ensuite il fut pansé à son tour par l'ex-blessé.

Vinrent les fractures. Si l'on rencontre une fracture ouverte, on fait d'abord le *pansement de la blessure* et après le *pansement de la fracture*. Pour celui-ci nous nous sommes arrêtés principalement aux attelles de transport, fabriquées avec ce qu'on trouve sous la main (capitonner les lattes, bien rembourrer, pied en étrier).

C'est avec beaucoup d'attention et beaucoup de zèle que nous avons étudié le chapitre des transports. D'abord le transport à bras avec un, deux et trois porteurs (avec *sellette*, avec et sans *dossier*, avec un blessé évanoui, les quatre poignets). Une autre fois l'emploi du *brancard articulé* (comment on le place à côté du blessé, l'emploi des bretelles, les commandements, la façon de marcher, comment on monte et descend, si la tête du blessé doit se trouver en arrière ou en avant, ce que font les brancardiers surnuméraires, comment on passe un obstacle, comment on improvise un brancard). M. Jæger ne nous dit pas comment on transpire, mais je l'ai su par la syncope de mon faux-col.

Pour la fabrication des attelles et l'exécution des transports, l'instructeur forma des groupes mixtes de quatre per-

sommes, dont une servait de mannequin, tandis que les trois autres devaient le panser, lui mettre une attelle, le poser sur le brancard et le transporter, d'après toutes les règles de l'art. (Cette combinaison favorisa les dames, car ce fut naturellement toujours un des deux messieurs qui était obligé de se faire emmailloter.) Les transports ne se contentaient pas de marquer le pas sur place, mais ils descendaient et remontaient l'escalier, ce qui est fort dur. Une fois même nous sommes allés du haut du musée jusqu'à la terrasse de l'église St-Martin et vice-versa. Pendant ces transports, c'étaient les dames qui étaient les plus éprouvées (deux porteuses contre un porteur), mais elles ne regretteront pas l'expérience, acquise à la sueur de leur front.

Disons encore, pour être complet, que nous avons répété l'hémostase (quatre manières) et la respiration artificielle (trois méthodes), que nous sommes allés voir la voiturette des samaritains, que nous avons placé un blessé dans une auto et que nous l'en avons sorti. Comme dernier exercice, nous sommes partis vendredi après-midi pour une ferme et y avons appris l'aménagement d'une voiture de réquisition. Nous avions à notre disposition un de ces immenses *chars à échelles* et nous y avons installé une couche de paille sur un filet de cordes, ce qui donnait de la place pour quatre blessés couchés. Deux brancards, attachés solidement aux arbres supérieurs, en dehors du char, permirent de transporter deux autres blessés couchés. Des poutres accumulées et quelques planches facilitèrent l'abord du char. Là les attelles furent rembourrées de paille.

Vous voyez par cet aperçu rapide que, vraiment, nous n'avons pas lambiné. Nous avons beaucoup appris en peu de jours, parce que justement pour ces choses

pratiques il est bon de voir tout dans un court espace de temps. Aucun des participants ne me contredira, si je conclus en disant: L'enseignement de M. Jæger a été pour nous d'une valeur qu'on ne peut assez estimer.

« La bonne parole. »

De plusieurs côtés nous avons reçu tant de conseils, qu'il m'a paru bon de les réunir ici et de vous les présenter sous une forme incisive.

Oyez, oyez, samaritains, la bonne parole qu'on nous a chargé de vous annoncer!

I. Le pansement par excellence du samaritain, c'est la cartouche. Servez-vous-en, autant que possible.

II. Suivez, pour avoir une pratique identique, les règles pour le pansement d'urgence, données dans la *Croix-Rouge suisse* du mois d'octobre 1913. (On les trouve aussi dans la 3^e édition du *Guide du Samaritain* qui vient de paraître.)

III. Ne perdez pas votre temps à faire un beau pansement, si le docteur ou l'hôpital est tout près, car alors: le transport prime le pansement.

IV. Ne soyez pas inconsolables, si, pour un point de détail, l'enseignement de deux sections diffère. La médecine répond souvent par deux ou plusieurs réponses à la même question. Là où les docteurs ne sont pas d'accord, il ne convient pas que des samaritains exigent l'unité.

V. Réjouissez-vous: une nouvelle édition du *Manuel* militaire est sous presse.

VI. Prenez part à la lutte contre les maladies contagieuses. Vivez hygiéniquement.

VII. Dites-le autour de vous: la tuberculose n'est pas héréditaire; elle peut être guérie, si l'enfant de parents tuberculeux est placé dans un milieu favorable.

VIII. Ne crachez pas par terre! Si vous y tenez absolument, envoyez alors chaque

fois un louis d'or à la Ligue pour la lutte contre la tuberculose.

IX. Exigez des poumons pour vos villes, c'est-à-dire des parcs, des jardins publics, des bois. Vous diminuerez la mortalité.

X. Nous devons conquérir Lausanne et y fonder une Société de samaritains. Jusqu'ici il n'y a que des samaritaines.

XI. Prenez un abonnement à la *Croix-Rouge suisse*. C'est un mauvais samaritain, celui qui ne se tient pas au courant du mouvement. (Et puis à quoi bon de m'époumoner, si vous n'écoutez pas; d'écrire, si vous ne lisez pas?)

Les divertissements.

Il va sans dire que nous nous sommes promenés sur les quais, d'où l'on voit la nappe foncée du Léman et la silhouette majestueuse des Alpes savoisiennes. Outre cela, les Veveysans, tenant absolument à nous gâter, nous ont procuré plusieurs divertissements, dont voici la liste. Les sorties se faisaient naturellement après les heures du cours.

Dimanche. Souper de réception.

Mardi. Visite au Dispensaire des samaritains.

Mercredi. Avec le funiculaire au Mont Pèlerin (900 m.). « Vue incomparable », d'après tous les guides. Le temps étant brumeux, nous voyons tout juste Vevey et des boules de neige qui volent autour de nos têtes. Le D^r de la Harpe nous offre une collation dans un hôtel; brouillard et gaieté générale. Après le souper les messieurs ont le plaisir de passer la soirée avec le docteur et l'instructeur. Les dames vont ...au cinéma.

Jeudi. A midi photographie. Le soir nous avons la surprise de pouvoir entrer aux caves communales, d'y voir d'immenses tonneaux et de déguster le vin du cru. La municipalité a délégué M. Couvreur, syndic, qui nous dit ses sympathies pour notre œuvre. C'est très hospitalier et tout à fait original.

Vendredi. Visite à la fabrique de cigares Ormond; question typique à l'entrée: Pas de concurrents? Visite à l'hôtel communal. Arrivée

du D^r de Marval, délégué de la Croix-Rouge, et de M. Gustave Juvet, délégué de l'Alliance. Souper de gala, suivi de soirée familière. La présence de nos amis de Vevey rend une seconde table nécessaire. Plusieurs productions, entre autres d'un quatuor vocal (M^{lles} Blanc, Kocher, MM. Kocher, Seiler).

Samedi. Banquet final, après l'examen. Avec nous M. Blanc, préfet de Vevey; M. Couvreur, syndic; la presse, etc. Huit orateurs prennent la parole. En bateau à Montreux et de là au château de Chillon.

L'examen.

L'examen commença le samedi matin à 9 h., en présence de plusieurs médecins, dont le colonel Châtelanat, du représentant de l'Alliance des samaritains, M. Gustave Juvet, et d'un public peu nombreux. La Croix-Rouge avait délégué le docteur de Marval qui fonctionnait comme examinateur. Ses questions, pour la plupart d'ordre pratique, furent posées vivement et avec l'entrain qu'on lui connaît; elles se rapportaient aux cours et aux conférences. Les questions principales, préparées et numérotées d'avance, étaient tirées au sort.

Nous nous en sommes tirés mieux que nous ne l'avions prévu, grâce au sens pratique et, avouons-le, à la générosité de notre examinateur. Les notes finales, pour lesquelles on a aussi tenu compte de notre travail pendant le cours et du programme élaboré, furent bonnes: une moyenne de 8½. Le certificat ne mentionne pas ces notes (ceci pour la gouverne des candidats futurs), mais l'examineur nous en fit part à titre de comparaison, tout en nous engageant à continuer nos études. A midi le directeur du cours, M. de la Harpe, put nous remettre les diplômes.

M. Jæger qui, avant l'examen, avait été solennel, en nous déclarant: « C'est à vous de répondre, je ne pourrai rien dire: le règlement me le défend », eut pendant l'examen des gestes de désespoir, lorsque la

personne interrogée ne faisait pas honneur à son enseignement. Après l'examen il fut d'une grande philosophie, en nous dévoilant: «On a déjà répondu plus mal que ça».

Voici les noms des 20 samaritaines et samaritains qui ont reçu le diplôme de moniteur. L'ordre d'après la situation géographique des 15 sections représentées:

Berne: M. Charles Guignet.

St-Imier: M. Paul Bailod.

La Chaux-de-Fonds: MM. Charles Jeanmonod et Alphonse Spahr.

Le Locle: M. Charles Perret.

St-Blaise: M^{lle} Emma Probst.

Neuchâtel-Dames: M^{lles} Augusta Nagel et Marthe Robert.

Neuchâtel-Messieurs: MM. Lorenz Ooppel et Wilm Bonto.

Colombier-Boudry: M. Paul Aeberhard.

Ste-Croix: M^{me} Sophie Martin.

Yverdon: M. Ernest Magnenat.

Vallorbe: M^{lles} Edwige Dupuis et Berthe Jaillet.

Lausanne: M^{lle} Mathilde del Valle.

Vevey: M^{lles} Léontine Gauverit et Marie Golaz.

La Tour-de-Peilz: M. Charles Mamin.

Territet-Montreux: M^{lle} L^{se} Puenzieux.

Conclusion.

Depuis mon retour, je suis poursuivi par une pensée qui constamment revient à mon esprit, qui m'incommode, m'angoisse même. Je vois toujours la même chose. En somme, est-ce que je l'ai vue ou est-ce que j'ai rêvé? Si seulement je le savais! Cela m'obsède, et il faut que je vous en parle. C'est peut-être le seul moyen pour m'en débarrasser.

J'ai donc assisté, ce me semble, à une assemblée générale de tous les moniteurs et monitrices de la Suisse romande. Le meilleur esprit y régnait, on se connais-

sait, on était heureux de se revoir. On ne parlait que d'exercices-répétition, d'exercices-sortie et de larges bandes, ourlées de fil rouge, ce qui souligne les tours; et encore de la nécessité d'avoir des samaritains serviables, sans flème et sans gaffes, et que pour cela les moniteurs devraient être de premier ordre. Tout d'un coup on tomba d'accord et, au milieu d'un grand enthousiasme, on décida que, chaque année, tous les moniteurs et monitrices iraient suivre un cours de répétition dans la ville la plus indiquée pour cela. «Mais où?» vous me demandez. Mais à Vevey naturellement.

Et là-dessus: vive Vevey!

Près de la Collégiale, ce 17 mars 1914.
W. BONTO.

Post-scriptum.

La Rédaction m'a prié de formuler aussi mes critiques. Ce ne sera pas long, car je n'ai pas véritablement à critiquer. Tout ce que je voudrais, c'est d'exprimer quelques *desiderata*.

§ 1. Les sociétés pourraient désigner les candidats au moins trois mois d'avance, en indiquant plus d'une personne pour une place, par mesure de précaution.

§ 2. L'Alliance pourrait envoyer l'*Ordonnance* au moins un mois avant le cours.

§ 3. On pourrait prier les dames d'apporter des tabliers, et des muscles un peu plus entraînés que ça.

§ 4. On pourrait prier les messieurs d'apporter des vareuses, qui seraient commodes pour les transports.

§ 5. L'Alliance devrait fixer la proportion entre moniteurs et membres (p. ex. 1 sur 15). Le nombre des participants serait alors réglé d'après cette proportion, ce qui paraît préférable au système actuel d'un maximum plus ou moins arbitraire.

§ 6. Ne serait-il pas excellent de confier la formation des moniteurs toujours au même docteur? De cette manière-là on finirait par avoir un corps de moniteurs homogène.

§ 7. Chez les Chinois, les candidats sont introduits dans d'étroites cellules et surveillés par des soldats. Sans aller jusque-là, on peut dire qu'un logement individuel a des avantages: on a plus de liberté pour se reposer, pour étudier sans qu'on soit obligé de réveiller son camarade, pour s'éponger le corps si l'on en a l'habitude, pour ôter sa perruque, etc.

§ 8. Tout en maintenant quelques fêtes dans la semaine, on pourrait réserver le samedi après-midi, et même le dimanche matin, pour les grandes sorties. Une fois l'examen passé, on est bien plus incliné à la joie.

§ 9. Plusieurs personnes ont été mises à l'amende, pendant la soirée familière, parce qu'elles n'avaient pas de cartouche de pansement. L'Alliance ne devrait-elle pas combiner un « Sachet de samaritain », contenant p. ex. deux cartouches et un grand triangle (comme un fabricant l'a fait pour ses pansements), et en rendre le port obligatoire pour chaque samaritain et samaritaine? Un samaritain ne peut pas aller se promener avec sa sacoche, mais où est l'inconvénient de le forcer à avoir toujours un « sachet » sur lui?

* * *

Encore une fois, qu'on ne voie pas une critique malveillante dans ces paragraphes. Ce ne sont que des *desiderata* que je recommande à la discussion. Les §§ 1, 7 et 8 regardent la section qui reçoit, les autres l'Alliance.

LOUIS MAULER ✚

1833—1914

Président de la Croix-Rouge du Val-de-Travers

Le 11 avril au soir s'est éteint doucement et sans souffrances, à Môtiers, celui qui fut un des piliers de la Croix-Rouge neuchâteloise.

Depuis 1890 à 1914 M. Louis Mauler fut président de la section du Val-de-Travers.

Cet octogénaire vigoureux, affable et doué de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, dirigea la section depuis sa fondation, soit pendant 24 ans. Elle lui a toujours été particulièrement chère, et il en fut constamment l'âme et l'artisan infatigable.

Préoccupé de son développement et de son avenir, pensant à elle sans cesse, il dit encore quelques instants avant sa mort au médecin qui le soignait: « Docteur, vous serez mon successeur à la Croix-Rouge »...

Le mardi 14 avril un long cortège de parents et d'amis accourus nombreux à Môtiers pour rendre les derniers devoirs à cet homme de bien, accompagnait M. Louis Mauler à sa dernière demeure. La cérémonie funèbre eut lieu au temple du village, et le représentant de la Croix-Rouge neuchâteloise s'adressa dans les